Yves BRUN
Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU
Laëtitia GUILLEMOT
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Pierre-Yves LE CORRE
Florent MICHEL
Odile RICOULT
François RODRIGUEZ

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

ADGAP
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT
ET LA GESTION
DES ATELIERS DE PRODUCTION
5 rue Yves Le Maout - B.P. 51
29480 LE RELECQ KERHUON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2016

SOMMAIRE

1. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

2. RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Association ADGAP

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ADGAP - ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION DES ATELIERS DE PRODUCTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration et la direction générale de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

A QUIMPER, le 2 mai 2017

Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Représentée par F. RODRIGUEZ



ASSOCIATION ADGAP

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

BILAN ACTIF	Valeur brute au 31/12/2016	Amortiss Provisions	Valeur nette au 31/12/2016	Valeur nette au 31/12/2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
Frais d'établissement			0,00	0,00
Frais recherche et développement			0,00	0,00
Fonds commercial				0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*740 683,69*	*470 227,79*	*270 455,90*	*287 876,98*
Terrains				
Constructions	52 773,90	16 039,61	36 734,29	41 797,45
Installations techniques	422 632,81	290 433,96	132 198,85	147 448,84
Autres	265 276,98	163 754,22	101 522,76	98 630,69
En cours			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	*78 643,75*		*78 643,75*	*74 378,19*
Participations	127,75		127,75	127,75
Créances rattachées à des participations			0,00	0,00
Autres titres immobilisés			0,00	0,00
Prêts	62 590,56		62 590,56	58 325,00
Autres	15 925,44		15 925,44	15 925,44
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**819 327,44**	**470 227,79**	**349 099,65**	**332 255,17**
STOCKS ET EN COURS	*117 884,40*	*0,00*	*117 884,40*	*113 587,38*
Matières premières, approvisionnements	27 966,70		27 966,70	35 048,22
Encours de production biens et services				
Produits finis	89 917,70		89 917,70	78 539,16
Marchandises				0,00
Avances, acomptes versés sur commandes	82,80		82,80	82,80
CREANCES ET COMPTES RATTACHES (2)	*496 588,35*	*329,20*	*496 259,15*	*596 645,63*
Clients et comptes rattachés	405 395,58	329,20	405 066,38	481 950,21
Autres créances	91 192,77		91 192,77	114 695,42
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	*580 481,58*		580 481,58	*352 897,62*
DISPONIBILITES	*43 644,91*	*0,00*	*43 644,91*	*103 271,62*
Banque et CCP	43 644,91		43 644,91	103 271,62
Caisse	0,00			0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 238 682,04**	**329,20**	**1 238 352,84**	**1 160 435,05**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	*8 037,80*		8 037,80	*8 337,63*
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	**8 037,80**		**8 037,80**	**8 337,63**
TOTAL GENERAL DU BILAN	**2 066 047,28**	**470 553,09**	**1 595 490,29**	**1 537 078,08**
(1) dont à moins d'un an				0,00
(2) dont à plus d'un an				0,00

Ouest Conseils Quimper
SA OUEST CONSEILS AUDIT
3 Allée François Bazin
CS 23023
29334 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

ASSOCIATION ADGAP

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

BILAN PASSIF	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	*141 408,39*	*141 408,39*
Subventions non renouvelables	141 408,39	141 408,39
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
RESERVES	*400 000,00*	*400 000,00*
Réserves d'investissement		0,00
Réserves de trésorerie		0,00
Autres réserves	400 000,00	400 000,00
RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	*396 200,40*	*346 702,24*
Report à nouveau	346 702,24	274 521,02
Résultat de l'exercice	49 498,16	72 181,22
Projet associatif		0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES		
PROVISIONS REGLEMENTEES	*0,00*	*0,00*
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES	937 609,79	888 110,63
COMPTE COURANT ASSOCIATION PBF	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges	7 371,71	0,00
Fonds dédiés		
TOTAL PROVISIONS P/ RISQUES ET CHARGES ET FONDS DEDIES	7 371,71	0,00
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	295 787,42	286 287,70
Emprunts et dettes financières diverses (2)	79,49	236,07
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 935,85	192 952,77
Dettes fiscales et sociales	157 707,03	168 220,11
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	0,00	1 270,80
Autres dettes		0,00
TOTAL DES DETTES ET ASSIMILES (1)	650 509,79	649 967,45
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,00	0,00
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DU BILAN	1 595 490,29	1 537 078,08
(1) dont à moins d'un an	427 956,27	439 196,45
dont à plus d'un an	222 553,52	209 771,00
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,00	0,00

Ouest Conseils Quimper
SA OUEST CONSEILS AUDIT
3 Allée François Bazin
CS 23023
29334 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

COMPTE DE RESULTAT

INTITULES	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
PRODUITS D' EXPLOITATION		
- Ventes de biens et services	1 870 681,37	2 018 949,55
- Production stockée	11 378,54	-18 784,42
- Subvention d'exploitation	752 828,57	786 890,40
- Reprise sur amortissement et provisions	0,00	6 360,00
- Autres produits	9 516,69	4 606,50
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 644 405,17	2 798 022,03
CHARGES D' EXPLOITATION		
- Achats matières premières et autres approvis.	528 613,63	583 013,27
- Variation de stocks	7 081,52	-6 229,62
- Autres achats et charges externes	453 023,55	489 169,68
- Impôts, taxes et versements assimilés	29 803,63	26 300,02
- Salaires et traitements	1 073 511,94	1 124 025,17
- Charges sociales	325 287,10	332 437,58
- Dotations aux amortissements des immobilisations	84 199,65	85 425,16
- Dotations aux provisions	7 371,71	0,00
- Autres charges	0,21	860,41
- Quote-part sur opérations communes de gestion	83 898,77	89 764,99
TOTAL DES CHARGES D' EXPLOITATION	2 592 791,71	2 724 766,66
RESULTAT D' EXPLOITATION	51 613,46	73 255,37
PRODUITS FINANCIERS		
- Produits de participation		0,00
- Produits de valeurs mobilières et créances d'actif	4 548,18	4 266,82
- Autres intérêts et produits		0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4 548,18	4 266,82
CHARGES FINANCIERES		
- Intérêts et charges assimilées	5 935,29	7 195,51
- Autres charges financières		0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	5 935,29	7 195,51
RESULTAT FINANCIER	-1 387,11	-2 928,69
RESULTAT COURANT	50 226,35	70 326,68

Ouest Conseils Quimper
SA OUEST CONSEILS AUDIT
3 Allée François Bazin
CS 23023
29334 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

INTITULES	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- sur opérations de gestion	83,69	925,02
- sur opérations en capital	1261,72	5 512,30
- Reprises sur provisions		0,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1345,41	6 437,32
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- sur opérations de gestion	1318,39	2 997,19
- sur opérations en capital	58,21	915,59
- Dotation aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1376,60	3 912,78
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-31,19	2 524,54
Impôt société	697,00	670,00
TOTAL DES PRODUITS	2 650 298,76	2 308 726,17
TOTAL DES CHARGES	2 600 800,60	2 736 544,95
RESULTAT NET	49 498,16	72 181,22

Ouest Conseils Quimper
SA OUEST CONSEILS AUDIT
3 Allée François Bazin
CS 23023
29334 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

ANNEXE COMPTABLE

Exercice 2016

PLAN

I - PRINCIPES COMPTABLES

I.1. Immobilisations corporelles
I.2. Valeurs d'exploitation – stocks
I.3. Provision congés payés
I.4. Modalités de rémunération des ouvriers en entreprise adaptée
I.5. Subventions versées par l'Etat

II - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

III – STOCKS

IV – AUTRES CREANCES

V – PROVISIONS

V.1. Provision pour risques
V.2. Provision pour congés payés
V.3. Provision pour clients douteux
V.4. Reprise de provisions

VI – FONDS DEDIE ARTT

VII – DETTES FINANCIERES

VIII – AUTRES DETTES

IX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

X – TABLEAU DE FINANCEMENT

XI – EFFECTIFS

I - PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en respect du Plan Comptable Général 2015 (règlement ANC 2015-06) et aux adaptations prévues pour les associations par le règlement n°99-01 du CRC.

I.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient d'origine. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Constructions et installations	5 ou 10 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans
à l'exception du petit matériel espaces verts	- 3 ans
- Autres immobilisations	3 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans

I.2. Valeurs d'exploitation - Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût d'achat, les stocks de produits finis à leur prix de revient.
Les prix de revient tiennent compte de la matière première, des prestations de main d'œuvre et de fournitures accessoires.
Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'il n'y a pas eu de rotation des matières premières en stocks dans l'année.

I.3. Provision pour congés payés

Du fait des nouvelles dispositions concernant les entreprises adaptées. La provision congés payés concernant les ouvriers d'atelier protégé est désormais valorisée sur la base du salaire soit 100 % du SMIC auquel s'ajoute la majoration pour ancienneté. De ce montant, sont déduites les aides au poste à percevoir, sur la base de 75 % des droits à congés acquis (salaires bruts).
Concernant les encadrants, elle est calculée selon les règles habituelles d'acquisition des droits à congés (2,5 jours par mois).

I.4. Modalités de rémunération des ouvriers en entreprise adaptée

Les dispositions applicables aux ouvriers d'entreprise adaptée (ex. ateliers protégés) ont été modifiées par le décret du 13 février 2006 pris en application de la loi du 11 février 2005 n° 2005-102.
A compter du 1er janvier 2006, les ouvriers sont rémunérés sur une base minimale égale au SMIC à laquelle s'ajoutent les majorations pour ancienneté (contre 97,5 % du SMIC en 2005). L'ensemble de ces charges nouvelles est traduit dans le compte d'exploitation.

Par ailleurs, l'ADGAP adhère depuis septembre 2006 à la Convention Collective du bois (réparation palettes). Ceci est sans incidence significative sur les rémunérations (minimum conventionnel inférieur au SMIC) mais modifie les dispositions en matière de prévoyance.

Aides au poste

Elles se substituent au régime antérieur de complément de rémunération de 55 % du SMIC versé par l'Etat. Elles sont versées dans le cadre d'un contrat triennal d'objectifs qui a été signé avec l'Etat en juillet 2006, et depuis renouvelé tous les 3 ans. Le dernier en date couvre la période 2015/2017.
Dans le cadre de l'avenant financier de septembre 2011, l'effectif ouvrant à aide au poste a été contingenté à 43.34 ouvriers.
Dans le courant de l'année 2012, ce contingent a été porté à 49.15 ETP (Avenant n° 2 en date du 24 janvier 2013).
Dans le courant de l'année 2013, ce contingent a été porté à 49 ETP (Avenant n° 3 en date du 01 juillet 2013).
Pour l'année 2014, ce contingent a été porté à 51.27 ETP (Avenant n° 3 en date du 27 janvier 2015).
Pour l'année 2015, ce contingent a été porté à 50.19 ETP (Avenant n° 2 en date du 12 janvier 2016).
Pour l'année 2016, ce contingent a été porté à 46.91 ETP (Avenant n° 3 en date du 31 janvier 2017).

L'aide au poste est versée, dans ces limites, sur la base de 80 % du SMIC brut (remboursement de charges sociales inclus) soit un versement par poste en 2016 de 14 079 € par an, et pour un horaire de 151.67 heures. Ceci se traduit pour 2016 par un versement global plafonné de 660.437 € (48.87 ETP réalisé contre 46.91 accordé).

I.5. Subventions versées par l'Etat

1) L'aide au poste, dans les modalités décrites ci-dessus, se substitue au complément de rémunération versé par l'Etat. Contrairement au complément de rémunération qui était constaté en comptes de tiers, l'aide au poste est enregistrée en produits d'exploitation et modifie donc la structure du compte d'exploitation par rapport aux exercices antérieurs à 2006.
   Ces aides au poste s'élèvent à 660.437 € contre 700.293 € en 2015 (cf ci-dessus).

2) La subvention spécifique se substitue à la subvention d'accompagnement. En 2014, les critères d'attribution ont été durcis (exclusion des locations de matériels) Elle s'élève à 92 392 € en 2016 contre 83.597 € en 2015.

II - IMMOBILISATIONS Incorporelles, Corporelles et Financières

Le montant total des investissements hors financiers de l'exercice s'élève à 66 779 €.

- Matériel et outillage 32 183 €
- Matériel de transport 34 596 €

En 2016, les sorties d'immobilisations ont été de 173 431 € dont 23 000 € de cession de matériel et 150 431 € de mise au rebut.

La valeur brute des immobilisations incorporelles, corporelles et financières atteint 819 327 € au bilan.
Le cumul des amortissements en fin d'exercice s'élève à 470 228 €.

Les immobilisations financières concernent :

- Pour 1350 € un dépôt de garantie pour la fourniture de carburants, pour 10.842 € la caution de la SCI du Rosmeur pour les locaux de l'atelier menuiserie et pour 3 733 € pour les nouveaux locaux rue Baron Lacrosse
- Pour 62 591 € les cotisations de participation d'effort à la construction versées sous forme de prêt sans intérêt remboursable à 20 ans à INICIAL depuis 1996, un nouveau prêt de 4 797 € étant octroyé en 2016, un remboursement de 532 € correspondant au prêt effectué en 1996.

III - STOCKS

Le montant des stocks s'élève à 117 884 € en 2016 contre 113 587 € en 2015. Ces stocks se détaillent ainsi :

Ateliers	Matières premières Fournitures consommables	Produits finis
Menuiserie	27 517	
Réparation palettes		89 918
Espaces verts	70	
Carburant	380	
Total	27 967	89 918

IV - AUTRES CREANCES

Ces créances s'élèvent à 91 193 € au 31 décembre 2016. Elles se détaillent principalement ainsi :

- Tickets restaurant et divers 30 285 €
- ASP (aides au poste) 60 908 €

V – PROVISIONS

V.1. Provision pour risques et charges

Une provision pour charges liée à un licenciement pour inaptitude a été constituée sur l'exercice 2016 pour 7 372 €.

V.2. Provision pour congés payés

La provision pour congés payés s'élève au 31 décembre 2016 à 59 086 €. Elle est présentée en dettes à court terme (compte 428200 pour 33 227 € et compte 438200 pour 25 859 €).

V.3. Provision pour clients douteux

La provision pour clients douteux en 2016 s'élève à 329 €.

V.4. Provisions pour risques et charges

La dotation sur provisions pour risques et charges d'exploitation porte sur un montant de 7 372 €.

VI – RAPPEL SUR l' ARTT

Un accord de réduction de temps de travail a été mis en place au 1er janvier 2000 avec création de 2,75 ETP (ouvriers d'A.P. et encadrants). Cet accord bénéficie des dispositions à la fois des lois Aubry I et des aides Aubry II, puis allègement Fillon mis en place au 1er juillet 2003.

La réduction Fillon qui s'est substituée aux aides Aubry à compter du 1er juillet 2003 est directement portée au compte de résultat en atténuation des cotisations URSSAF. Elles se sont élevées à 213 640 € pour l'année 2016.

A compter du 1er avril 2004, le cumul des aides Aubry et de la réduction Fillon n'étant plus possible, l'ADGAP a opté pour la réduction Fillon beaucoup plus favorable.

VII - DETTES FINANCIERES

Les encours sur emprunts représentent 295 787 € au 31 décembre 2016 contre 286 288 € en 2015.

Cette augmentation s'explique notamment par la réalisation de un emprunt au mois de décembre 2016 :

- 97 000 € sur 5 ans au taux de 0.75 %

Les remboursements de l'année se sont élevés à 87 500 €.

VIII – AUTRES DETTES

Les autres dettes dont les dettes fiscales et sociales, figurant au bilan pour 157 707 €, représentent les dettes courantes de l'ADGAP dont la provision pour congés payés des salariés pour 59 086 € (33 227 € +25 859 €).

IX - ENGAGEMENTS HORS BILAN

- **Garantie d'emprunt**

Un emprunt contracté auprès de la BPO en 2011 pour un montant de 90 000 € avait fait l'objet de prise de garanties, sous la forme d'un nantissement de 27.000 € du portefeuille de titres, sur une durée limitée à 84 mois. Cette garantie a été levée suite au remboursement total de l'emprunt.

- **Engagements IFC (retraite) et CPF (formation)**

- Les droits calculés à la date du 31 décembre 2016 pour les IFC s'établissent à 114 658 € (selon la convention collective Bois et Scieries).
- Depuis le 1er janvier 2015, le droit individuel à la formation est supprimé. Le nombre d'heures acquises et non utilisées (solde DIF) est inscrit par le titulaire sur son Compte Personnel de Formation. Ces heures sont utilisables jusqu'au 31 décembre 2021.

X - TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement présenté en annexe traduit la variation des ressources durables et des emplois stables sur l'exercice.

La variation du fonds de roulement net est de 79 525 €. Cette variation positive recouvre :

- Une augmentation du résultat bénéficiaire de l'année 2015 et globalement des ressources propres
- Une augmentation des ressources empruntées
- Une diminution conjointe de l'actif net

Dans le même temps, les besoins de financement liés au cycle d'exploitation diminuent de 88 588 €, en lien avec une baisse des créances clients et une baisse des autres créances qui se conjuguent à la baisse des dettes fournisseurs et des dettes fiscales et sociales. Ces phénomènes conjugués expliquent le niveau de la trésorerie entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016 soit une variation positive de 168 114 €.

XI - EFFECTIF

Le nombre de salariés de l'ADGAP au 31 décembre 2016 est le suivant :

	Total	H	F
Encadrants et administratif à durée indéterminée	4	3	1
Ouvriers d'E.A. (y compris CDD)	53	47	6
Total	57	50	7

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016	

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Début d'exercice valeurs brutes	AUGMENTATIONS Acquisitions Apports	Réévaluations	DIMINUTIONS Cessions Mise h.s.	Virements	Fin d'exercice Valeurs brutes
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	0,00					
Autres immobilisations	825,00			825		0,00
Avances & acomptes sur immobilis	0,00					
TOTAL	825,00	0,00	0,00	825,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	0					
Constructions	0					
.sol propre	0					
.sol d'autrui	33 086,16					33 086,16
.Agencements sur sol propre	17 154,05			1236,67		15 917,38
.Agencements autres	4 587,05			816,69		3 770,36
Matériel & outillage	409 659,29	32 182,61		60 263,06		381 578,84
Agencts, installations sur mat. out.	55 648,97			14595,00		41 053,97
Autres immobilisations corporelles	0					
.Agencements	137 260,56			72694,73		64 565,83
.Matériel de transport	177 482,41	34 595,96		23 000,00		189 078,37
.Matériel et mobilier de bureau	0,00					0,00
.Matériel et mobilier informatique	11 632,78					11 632,78
Immobilisations corporelles en cour	0,00					0,00
Avances & acomptes	0					
TOTAL	846 511,27	66 778,57	0,00	172 606,15	0,00	740 683,69
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres immobilisés	127,75					127,75
Prêts	58 325,23	4 797,00		531,67		62 590,56
Dépôts & cautionnements	15 925,44					15 925,44
TOTAL	74 378,42	4 797,00	0,00	531,67	0,00	78 643,75
TOTAL GENERAL	921 714,69	71 575,57	0,00	173 962,82	0,00	819 327,44

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Début d'exercice	AUGMENTATIONS Dotations Transferts	DIMINUTIONS Reprises Cessions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	0,00			
Autres immobilisations	825,00		825	0,00
TOTAL	825,00	0	825	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	0,00			
Constructions	0,00			
.sol propre	0,00			
.sol d'autrui	9,06	3 308,61		3 317,67
.Agencements sur sol propre	10 380,09	1 256,35	1 236,67	10 399,77
.Agencements autres	2 640,66	498,20	816,69	2 322,17
Matériel & outillage	271 767,28	43 327,20	60 263,06	254 831,42
Agencts, installations sur mat. out.	46 092,14	4 105,40	14 595,00	35 602,54
Autres immobilisations corporelles	0,00			0,00
.Agencements	83 372,96	16 308,84	72 694,73	26 987,07
.Matériel de transport	136 200,02	14 401,21	23 000,00	127 601,23
.Matériel et mobilier de bureau	0,00			0,00
.Matériel et mobilier informatique	8 172,08	993,84		9 165,92
TOTAL	558 634,29	84 199,65	172 603,15	470 227,79
TOTAL GENERAL	559 459,29	84 199,65	173 431,15	470 227,79

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

ETAT DES STOCKS

	Début d' exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d' exercice
Matières premières	34 984,89		7 398,19	27 586,70
Combustibles /carburants	63,33	316,67		380,00
Produits ou Travaux finis	78 539,16	11 378,54		89 917,70
En-cours de production				
TOTAL GENERAL	113 587,38	11 695,21	7 398,19	117 884,40

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

ETAT DES PROVISIONS

	Début d'exercice	AUGMENTATIONS Dotations exercice	DIMINUTIONS Reprises exercice	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
.Pour litiges				
.Pour départ en retraite				
.Pour grosses réparations				
.Autres provisions pour risques	0,00	7 371,71		7 371,71
.Fonds dédiés				
TOTAL	0,00	7 371,71	0,00	7 371,71
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations financières				
Sur comptes clients	329,20			329,20
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	329,20	0,00	0,00	329,20
TOTAL GENERAL	329,20	7 371,71	0,00	7 700,91

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

TABLEAU DES EMPRUNTS

BANQUE	ANNEE	DUREE	TAUX	MONTANT NOMINAL	Capital restant dû	à moins 1 an	à plus 1 an	Rembourst capital	Intérêts période	N° emprunt
BANQUE POPULAIRE OUEST	oct-09	7	3,8	38 000				5 071	76	16 411 200
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-10	7	2,9	28 000	5 424	4 324	1 101	4 200	208	16 411 300
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-10	5	2,5	68 000	0	0	0	3 605	0	16 411 400
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-11	10	3,9	90 000	45 000	9 000	36 000	9 000	1 974	16 411 700
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-11	5	3	120 000		0	0	25 456	479	16 411 800
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-12	10	3	26 000	15 600	2 600	13 000	2 600	517	16 411 900
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-12	5	2,5	45 000	9 000	9 000		9 000	366	16 412 100
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-13	5	2,15	41 000	16 929	8 374	8 555	8 196	473	16 412 200
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-14	5	1,3	40 000	24 311	7 999	16 312	7 896	377	16 412 300
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-15	10	1,6	64 000	57 600	6 400	51 200	6 400	934	16 412 400
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-15	5	1	31 000	24 925	6 139	18 785	6 077	286	16 425 000
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-16	5	0,75	97 000	97 000	19 400	77 600			
TOTAL				643 000	295 787	73 234	222 554	87 500	5 734	
Emprunt nord + sud globalisé										

BANQUE	ANNEE	DUREE	TAUX	MONTANT NOMINAL	Capital restant dû	à moins 1 an	à plus 1 an	Remboursé capital	Intérêts période	N° emprunt
BANQUE POPULAIRE OUEST	oct-09	7	3,8	38 000				5 071	76	16 411 200
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-10	7	2,9	28 000	5 424	4 324	1 101	4 200	208	16 411 300
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-10	5	2,5	68 000	0	0	0	3 605	0	16 411 400
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-11	10	3,9	90 000	45 000	9 000	36 000	9 000	1 974	16 411 700
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-11	5	3	2 700		0	0	573	11	16 411 800
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-11	5	3	117 300	0	0	0	24 883	468	16 411 900
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-12	10	3	26 000	15 600	2 600	13 000	2 600	517	16 411 920
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-12	5	2,5	45 000	9 000	9 000		9 000	366	16 412 100
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-13	5	2,15	7 000	2 890	1 430	1 461	1 399	81	16 412 200
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-13	5	2,15	34 000	14 039	6 944	7 095	6 797	392	16 412 200
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-14	5	1,3	40 000	24 311	7 999	16 312	7 896	377	16 412 300
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-15	10	1,6	64 000	57 600	6 400	51 200	6 400	934	16 412 400
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-15	5	1	8 000	8 439	1 583	4 088	1 568	74	16 425 000
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-15	5	1	23 000	18 491	4 554	13 938	4 509	212	16 425 000
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-16	5	0,75	12 900	12 900	2 580	10 320			
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-16	5	0,75	84 100	84 100	16 820	67 280			
TOTAL				684 000	295 787	73 234	222 554	87 500	5 734	
emprunt sud + nord séparé										

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

DETAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

NATURE	MONTANT
ENGAGEMENTS DONNES	0,00
Nantissement de DAT en garantie du prêt de 90K€ de décembre 2011 Remboursée	
ENGAGEMENTS RECUS	0,00
Néant	

ETAT DES CHARGES A PAYER
PRODUITS A RECEVOIR

NATURE	MONTANT
CHARGES A PAYER	**69 309,35**
- Intérêts courus non échus	79,49
- Fournisseurs, Factures non parvenues	9 701,92
- Clients, avoirs à établir	
- Personnel, charges à payer	
. Provision pour congés payés	33 226,57
. Autres charges à payer	442,80
- Organismes sociaux	25 858,57
- Etat, Collectivités	
- Autres charges à payer	
PRODUITS A RECEVOIR	**3 548,79**
- Fournisseurs, avoirs à recevoir	
- Clients, factures à établir	
- Personnel	96,60
- Organismes sociaux et de prévoyance	
- Etat, Collectivités	
- Autres produits à recevoir	3 452,19

ETAT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NATURE	MONTANT
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**8 037,80**
- Fournitures énergétiques	
- Fournitures	
- Locations matériels	
- Diverses inscriptions	
- Diverses prestations	
- Redevances locations et divers abonnements	8 037,80
- Divers	
- Frais financiers	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**0,00**
- Clients - avances acomptes	
- Subventions	
- Prestations de service	
- Divers (remboursements EJ / Cnasea)	

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé			
. Prêts	62 590,56	929,00	61 661,56
. Autres immobilisations financières	15 925,44		15 925,44
Créances de l'actif circulant			
. Clients douteux ou litigieux	750,58	750,58	
. Autres créances clients	404 645,00	404 645,00	
. Personnel et comptes rattachés	185,18	185,18	
. Sécurité Sociale & organismes soc.	0,00	0,00	
. Etat (dont ASP)	60 907,75	60 907,75	
. Débiteurs divers	30 099,84	30 099,84	
Charges constatées d'avance	8 037,80	8 037,80	
TOTAL	**583 142,15**	**505 555,15**	**77 587,00**

	Montant brut	A un an au plus	A plus 1 an -5 ans	A plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts & dettes - Ets de crédit	295 787,42	73 233,90	194 353,52	28 200,00
Emprunts & dettes financières diverses	79,49	79,49		
Fournisseurs & comptes rattachés	196 935,85	196 935,85		
Personnel & comptes rattachés	35 942,49	35 942,49		
Sécurité Sociale & organismes sociaux	51 509,37	51 509,37		
Charges à payer orga.sociaux	25 858,57	25 858,57		
Etat - Impôts sur les bénéfices	697,00	697,00		
- Taxes sur salaires				
- Autres	43 699,60	43 699,60		
Dettes sur Immobilisations	0,00	0,00		
Autres dettes		0,00		
Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
TOTAL	**850 509,79**	**427 956,27**	**194 353,52**	**28 200,00**

TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT NET	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
Fonds associatifs			
Subventions investissement non renouv.	141 408,39	141 408,39	0,00
Réserves autres	400 000,00	400 000,00	0,00
Reports à nouveau	346 702,24	274 521,02	72 181,22
Résultats 2016/2015	49 498,16	72 181,22	-22 683,06
Subventions renouvelables			
FONDS PROPRES	937 608,79	888 110,63	49 498,16
Provisions pour charges	7371,71	0,00	7 371,71
A - RESSOURCES PROPRES	944 980,50	888 110,63	56 869,87
Emprunts auprès établ. de crédit	295 787,42	286 287,70	9 499,72
Autres emprunts (avance PBF)		0,00	0,00
B - RESSOURCES EMPRUNTEES	295 787,42	286 287,70	9 499,72
CAPITAUX PERMANENTS (C=A+B)	1 240 767,92	1 174 398,33	66 369,59
Immobilisations incorporelles	0,00	825,00	-825,00
Immobilisations corporelles	740 683,69	846 511,27	-105 827,58
Immobilisations financières	78 643,75	74 378,42	4 265,33
Amortissements et provis. dépréciation	-470 227,79	-559 459,29	89 231,50
ACTIF IMMOBILISE NET (D)	349 099,65	362 255,40	-13 155,75
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (E=C-D)	891 668,27	812 142,93	79 525,34
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT(F)	267 621,27	356 209,76	-88 588,49
TRESORERIE (G=E-F)	624 047,00	455 933,17	168 113,83

VMP	580 481,58	352 897,62
BANQUE	43 565,42	103 035,55
	624 047,00	455 933,17

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Subventions non renouvelables	141 408,39	0,00	0,00	141 408,39
Réserves				
Autres réserves	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
Résultat et report à nouveau				
Report à nouveau	274 521,02	72 181,22	0,00	346 702,24
Résultat	72 181,22	49 498,16	72 181,22	49 498,16
TOTAL DES FONDS PROPRES	888 110,63	121 679,38	72 181,22	937 608,79

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016	

ETAT DES OPERATIONS DE CREDIT- BAIL
CONTRATS DE LOCATION LONGUE DUREE

Société	Nature matériel	Date prise d'effe	Durée	Périodicité des loyers	Loyer annuel HT	Valeur de rachat HT
BRETAGNE MANUTENTION	Chariot élévateur	01/03/2016	5 ans	mensuel	9 347	0
BRETAGNE MANUTENTION	Chariot élévateur	29/05/2011	5 ans	mensuel	8 552	0

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Association ADGAP

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

- **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A QUIMPER, le 2 mai 2017

Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Représentée par F. RODRIGUEZ